

ÉCOLE DE MUSIQUE

DE L'UGDA

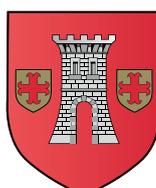
École de musique locale des communes de Fischbach, Heffingen, Larochette et Nommern



Fischbach



Heffingen



Larochette



Nommern

Enseignement musical
Division inférieure

Année scolaire 2022/2023





2 ÉCOLE DE MUSIQUE LOCALE DES COMMUNES FISCHBACH, HEFFINGEN, LAROCLETTE ET NOMMERN

Détails des cours collectifs (sous réserve de changements sur le vu des inscriptions)

Cours	Conditions d'admission	Commune de Fischbach Lieu et horaire	Commune de Heffingen Lieu et horaire	Commune de Larochette Lieu et horaire	Commune de Nommern Lieu et horaire
		Angsber Schoul Angelsberg	Veräinsbau salle de cours Heffingen	Ancienne Commune Larochette	Schoulcampus Nommern
Éveil musical 2	Cycle 1.2 (5 ans au 31.08) de l'École Fondamentale	Lundi 13h00 - 13h50	Mercredi 16h30 - 17h30	Vendredi 17h00 - 18h00	Mardi 16h30 - 17h30
Éveil musical 3	Cycle 2.1 (6 ans au 31.08) de l'École Fondamentale				
Formation musicale, 1 ^{ère} année (*)	Cycle 2.2 (7 ans au 31.08) de l'École Fondamentale	Larochette ou Nommern	Larochette ou Nommern	Mardi 14h00 - 15h00	Jeudi 14h00 - 15h00
Formation musicale, 2 ^e année (*)	Avoir réussi l'année précédente	Larochette ou Nommern	Larochette ou Nommern	Mardi 15h00 - 16h30	Jeudi 15h00 - 16h30
Formation musicale, 3 ^e année (*)	Avoir réussi l'année précédente	Larochette ou Nommern	Larochette ou Nommern	Mardi 16h30 - 18h30	Jeudi 16h30 - 18h30
Formation musicale, 4 ^e année (*)	Avoir réussi l'année précédente	Heffingen ou Nommern	Mercredi 17h30-19h30	Heffingen ou Nommern	Lundi 16h30-18h30
Formation musicale adultes, 1 ^{ère} et 2 ^e année	À partir de 15 ans	organisée si la demande le justifie			

Formation instrumentale

- **Flûte traversière, clarinette, hautbois, saxophone, petits cuivres (trompette, bugle, cornet), cor en fa / alto Mib, trombone, gros cuivres (baryton, euphonium, tuba basse, contrebasse), percussion:**
Suivre en parallèle un cursus de formation musicale à partir de la FM1 jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure (FM4). La priorité sera donnée aux anciens élèves en tenant compte de la date d'inscription et selon les places disponibles.
- **Drumset:**
avoir obtenu le diplôme du 1^{er} cycle en percussion.

- **Piano / Guitare:**
avoir réussi deux années de formation musicale. Pour les cours de piano et de guitare, les places sont limitées: la priorité sera donnée aux élèves résidents et aux élèves figurant sur la liste d'attente 2021/2022 en tenant compte de la date d'inscription. Pour les cours de piano ou guitare, il est obligatoire d'avoir un piano mécanique / guitare à la maison.

Renseignements, lieux et horaires des cours

Responsable locale
Madame Claudine Kettel
Tél: 621 267 817 / Email : muskant@pt.lu

École de musique de l'UGDA
Claude Mousel: 22 05 58 - 38 / claude.mousel@ugda.lu

Les lieux et horaires des cours instrumentaux seront communiqués aux parents.
La rentrée scolaire aura lieu le **19 septembre 2022**.

Frais d'inscription

	Nouveaux droits d'inscription	
	moins de 18 ans	à partir de 18 ans **
COURS COLLECTIFS		
Formation musicale (1 - 4)	gratuit	100€
COURS INDIVIDUELS (Instruments)		
Éveil instrumental + Inférieur 1+2	gratuit	100€
Inférieur 3 + 4	75€	100€
Formation adulte (initiale, qualifiante) **	/	100€

Aide étatique (pour subvenir au minerval de l'enseignement musical): Vous trouverez toutes les conditions et modalités sur notre site:
<https://www.ugda.lu/fr/ecole-de-musique/enseignement-musical/aide-etatique>.

(*) Ces nouveaux tarifs restent soumis à l'approbation du Conseil Communal.

(**) Est à considérer comme adulte: toute personne ayant atteint l'âge de la majorité au 1^{er} septembre pendant l'année scolaire de référence.



Fiche d'inscription 2022/2023

Vous avez la possibilité de télécharger la fiche d'inscription sur le site www.larochette.lu

Les formulaires d'inscriptions sont à adresser pour le **15 juin 2022 au plus tard** à

- l'Administration communale de Larochette (33, chemin JA Zinnen L-7626 Larochette Tél. : 83 70 38-1, Fax : 87 96 46)
- ou à une des trois autres administrations communales de Fischbach, Heffingen, Nommern.
- ou par mail à : larochette@larochette.lu

Les inscriptions parvenues après cette date ne peuvent être acceptées que sur le vu des places disponibles et seront mises automatiquement sur une liste d'attente. La fiche est à remplir également par les anciens élèves !

Commune de résidence:

<input type="checkbox"/> Fischbach	<input type="checkbox"/> Heffingen	<input type="checkbox"/> Larochette	<input type="checkbox"/> Nommern	<input type="checkbox"/> Autre
------------------------------------	------------------------------------	-------------------------------------	----------------------------------	--------------------------------

Nom de l'élève	Prénom de l'élève
Lieu et date de naissance	
Matricule national	
E-Mail élève (@school.lu)	

<i>Le (la) soussigné(e)</i>	
Nom et prénom (parents/tuteurs)	
Rue et numéro	
Code postal et localité	
Téléphone et/ou GSM	E-Mail
Membre actif dans la société :	
<i>désire inscrire</i> mon fils <input type="checkbox"/> ma fille <input type="checkbox"/>	<i>désire s'inscrire</i> <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> ancien élève <input type="checkbox"/> nouvel élève	

aux cours de musique suivants

Éveil musical	2 ^e année à partir du cycle 1.2 (5 ans au 31/08) de l'Ecole Fondamentale <input type="checkbox"/> _____ Lieu	3 ^e année à partir du cycle 2.1 (6 ans au 31/08) de l'Ecole Fondamentale <input type="checkbox"/> _____ Lieu
	1 ^{ère} année à partir du cycle 2.2 (7 ans au 31/08) de l'Ecole Fondamentale <input type="checkbox"/> _____ Lieu	2 ^e année <input type="checkbox"/> _____ Lieu
Formation musicale	3 ^e année <input type="checkbox"/> _____ Lieu	4 ^e année <input type="checkbox"/> _____ Lieu
	1 ^{ère} et 2 ^e année adulte <input type="checkbox"/> _____ Lieu	
Formation instrumentale	Instrument:	

Si l'élève a déjà suivi des cours de musique dans une autre école, indiquez-la et joignez-y les attestations respectives.

École / Conservatoire :	
Années d'études	Éveil musical :
	Formation musicale (Solfège) :
	Instrument (préciser) :
Remarque éventuelle	

L'École de musique de l'UGDA traite les données personnelles recueillies dans le cadre de ses activités en toute confidentialité et d'une manière sécurisée conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 Avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et conformément à la loi du 1er août 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel transposant en droit national le règlement précité.

L'École de musique de l'UGDA se réserve le droit de prendre des photos pendant ou à l'occasion des activités et manifestations organisées par l'École de musique de l'UGDA ou d'effectuer des enregistrements audiovisuels à cette même occasion. Les photos ainsi que le matériel audiovisuel pourront être utilisés par l'École de musique de l'UGDA dans le cadre de ses publications et pendant ses manifestations. La prise d'images se fera conformément aux dispositions de l'article 2 point 2 in fine de la loi du 11 août 1982 concernant la protection de la vie privée. Indépendamment de leur support, les images ainsi prises ne seront ni vendues ni mises à disposition de tiers.

Acceptez-vous de recevoir des informations sur les activités organisées par l'École de musique de l'UGDA et l'UGDA (activités de formation et de perfectionnement, stages, concours, auditions, concerts...)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
--	------------------------------	------------------------------

Date et signature (pour les mineurs, signature du tuteur).

Date limite des inscriptions : mercredi, 15 juin 2022

Toute inscription doit obligatoirement se faire moyennant ce présent formulaire (ou une photocopie), dûment rempli, signé et envoyé ou remis au complet (2 pages)

Les inscriptions parvenues après cette date ne peuvent être acceptées que sous réserve des places disponibles et seront mises automatiquement sur une liste d'attente.